

*Ligue du Sud*

*Club Sportif et Artistique de la Gendarmerie  
des Pyrénées-Orientales*

*25 avenue GUYNEMER - 66940 PERPIGNAN CEDEX*

*Tél : 04-68-66-16.60 - Fax : 04.68.66.16.94*

*[csag66@gmail.com](mailto:csag66@gmail.com)*

# PROCÈS - VERBAL

de l'assemblée  
du Club Sportif et Artistique  
de la Gendarmerie des Pyrénées-Orientales

-oooOooo-

Une réunion de l'assemblée du club sportif et artistique de la gendarmerie des Pyrénées-Orientales s'est tenue le vendredi 14 septembre 2012 à 14 heures 30, salle 15 de la caserne Munier à PERPIGNAN.

Elle s'est déroulée conformément à l'ordre du jour fixé par la convocation.

## **I - OUVERTURE DE LA SÉANCE :**

L'Adjudant-Chef Frédéric DOUARD, président, ouvre la séance.

### Sont présents :

- les membres du bureau : Frédéric DOUARD, président ; Philippe BAGES, vice-Président ; Béatrice BAGES, secrétaire ; Sandrine PAPIN, trésorière,
- Mdl Chef David VINCENT (section Plongée),
- Adjudant-Chef Frédéric DOUARD, président (section vélo),
- Gendarme Ivan LESPINASSE (section football) et représentant son épouse Annie (section motricité),
- Adjudant-Chef Philippe BAGES, vice-président (section pétanque),
- Capitaine Eric GAILLAN (Section Moto),
- Mdl Chef Richard CARTOIXA représentant son épouse Sophie (section peinture),
- Mdl Chef Laurent HOSEPH (sections tennis et ping-pong),

### Sont absents excusés :

- Adjudant Fabrice ANDRE (section musculation),
- Gendarme Henry LOPEZ (section rugby).

## **II - ORDRE DU JOUR :**

- Bilan de saison 2011-2012 - prévisions pour la saison 2012-2013.
- Situation financière par la trésorière.
- Salle 15.
- Licences 2012/2013.
- Paella.
- Questions diverses et propositions.
- Clôture.

## 21 - BILAN DE LA SAISON

Section tennis : Bilan positif pour la saison écoulée. 15 licenciés. L'éclairage a été installé et fonctionne parfaitement. Une lettre de remerciements sera établie pour signature du Cdt de Grpt et transmission aux différents interlocuteurs quant à la réalisation de ces travaux. Un tournoi sera mis en place en 06/2013. La réfection du cours devrait se terminer cette saison par la pose de canisses autour du cours et finalisation de la peinture. Licence 20 + 15.

Section motricité : Mme LESPINASSE est absente mais son époux nous livre le résultat de l'activité de cette section. Quelques jeux ont été achetés, une armoire a été mise en place pour le matériel. Il est envisagé de fermer une aire de la salle 15 qui permettra à cette section de ne pas se soucier du rangement de son matériel d'éveil. Activité les mardi et jeudi matin à la salle 15. Licence 20 + 10.

Section foot : 41 adhérents cette année (foot à 11 et foot-salle réunis). Des difficultés perdurent quant au nombre de joueurs pour les matchs. La tentative de rapprochement avec les joueurs de la compagnie de RIVESALTES demeure vaine pour le moment. Il est dommageable que ces joueurs ne s'associent pas au CSAG quitte à créer une seconde section foot. Le futsal poursuit son activité le mercredi soir dans la même salle de 18 :00 à 20 :00. Fusion des licences à 11 et foot-salle. Un bilan sera effectué mi 10/2012. Licence 20 + 10.

Section Plongée : L'activité est bonne pour les 28 adhérents. Il est à nouveau rappelé au responsable de cette section que les chèques d'adhésion au CSAG doivent parvenir à la trésorière, au plus tard en Janvier de l'année sportive et que les factures doivent arriver plus rapidement à la trésorière, il n'est pas supportable de recevoir des rappels pour une entité sportive « gendarmerie ». Licence 20 + 70 (plusieurs tarifs, voir avec responsables).

Section moto : 78 adhérents. Le bilan est positif. Prévisions de plusieurs sorties et séjours (limousin/auvergne et Sicile) au cours de la prochaine saison. Licence 20 + 25 (pilote) ou 10 (passager).

Section pétanque : 40 adhérents. Prévision de transport à ISTRES pour sélection aux championnats de France doublette (17/11/2012). Licence 20 + 10.

Section ping-pong : Section en sommeil, la table n'est plus utilisée. A remettre au goût du jour. Une proposition de rachat de la table nous est parvenue, affaire à suivre. Licence 20 + 1.

Section peinture : 11 adhérents. Poursuite de l'activité, la nouvelle responsable est désormais Sophie CARTOIXA. Achat de toiles cirées pour protéger les tables. Il est envisagé par cette section un vernissage le 19/12/2012 avec goûter à l'issue. Des photographies seront réalisées et, le cas échéant, transmises à la fédération pour le concours régional voire national. Il nous est demandé la mise en place d'une armoire pour rangement du matériel. La demande sera honorée dans le courant de la saison. Cours les mercredi de 17 :30 à 20 :00. Licence 20 + 15.

Section vélo / VTT : Saison calme par manque d'adhérents (2). Il va être relancé des sorties VTT, une demande a été effectuée en ce sens. Un calendrier de sorties sera établi et transmis. Licence 20 + 10.

Les autres représentants de section étant absent, il n'a pas été réalisé de bilan :

Section musculation : RAS, section qui fonctionne parfaitement. Licence 20 + 60.

Section rugby : Licence 20 + 20. Il est à nouveau préciser que cette section n'a pas le droit de détenir un compte bancaire avec l'entité CSAG. L'argent de cette section doit obligatoirement se trouver sur le compte de l'association ou en caisse de fonctionnement (espèces). Il sera mis fin à ce compte.

## 22 - SITUATION FINANCIÈRE

Le bilan financier est bon. Chaque section reçoit un état des comptes. Le solde est positif pour l'ensemble des activités.

Le président confirme le passage de la licence de 15 à 20 €.

Ne pas oublier de fournir des devis de matériels avant mars 2013 pour la demande de subvention rédigée dès Avril et adressée à la FCD.

Pour mémoire, la FCD n'a pas accordé de subvention depuis deux ans. La fédération n'a pas accordé de budget pour l'achat des différents matériels prévus pour la rénovation et l'amélioration de la salle 15. Les tables et chaises ont donc été achetées sous budget CSAG 66 uniquement.

### 23 - SALLE 15

Le président indique qu'il se pose un problème quant au prix de défraiement de la salle 15 en envisageant de le remettre à 20 € pour tous comme initialement prévu. Un compromis est trouvé par le bureau et les nouveaux s'établiront comme suit :

- 10 € pour les licenciés CSAG.
- 20 € pour les non licenciés CSAG.

Il est rappelé le règlement de la salle 15 qui, selon la décision du conseil des résidents, doit fermer au plus tard à 01 :30. En cas de dysfonctionnement (bruits intempestifs et/ou détérioration, le président, selon la convention établie, se réserve le droit de ne pas redonner la caution de 150 €).

Il est envisagé d'acheter une machine à glaçons qui sera installée dans la salle ainsi qu'un barnum pour les organisations extérieures.

Un lieu de stockage pour les souches sera réalisé. Ces dernières ne sont mises à disposition qu'aux personnes qui ont réservé la salle 15.

### 24 - LICENCES 2012-2013

La secrétaire précise que les demandes de licences, qui ne se font maintenant que par internet, doivent arriver au secrétariat au plus tard fin octobre 2012. Les nouveaux arrivants pourront, le cas échéant, prendre leur licence en cours d'année.

Les adhérents « *sportifs* » (sections football, rugby, vélo/VTT, musculation, tennis et plongée) doivent ***obligatoirement*** fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de leur sport. Ce certificat doit se trouver au siège du club. Le responsable de section peut en garder une copie. Les autres adhérents « *non sportifs* » (sections éveil et peinture) ne sont pas concernés par cette mesure.

Un état sera effectué fin 10/2012, les adhérents « *sportifs* » qui n'auront pas fourni de certificat médical ne pourront participer à leur activité. Le CSAG ne pourra être tenu responsable du non-respect de cette clause.

### 25 - PAELLA

La paella organisée le 16/09/2012 a réuni 105 participants. Le CSAG a fait un bénéfice de 409,65 €. La section moto étant à l'origine de cette manifestation, reprise par le bureau, la somme de 200 € a été reversée sur leur compte section.

Je tiens à remercier tous les participants à cette manifestation, CASA PLONGÉE pour le repas et surtout tous les bénévoles.

### 26 - QUESTIONS DIVERSES ET PROPOSITIONS

Il est proposé de créer une section randonnée qui serait orchestrée par Béatrice BAGES. Les volontaires pour ce genre d'activité se feront connaître auprès du président du club : [csag66@gmail.com](mailto:csag66@gmail.com).

Le challenge honorant notre ami **Claude WEISROCK** sera déplacé au mois de juin 2013. Les organisations passées concernant cette journée commençaient à s'essouffler. Ce challenge sera organisé au terrain de pétanque du groupement et sera l'occasion de nous retrouver autour de la famille de Claude que nous n'oublions pas.

Le club n'a bénéficié d'aucune subvention au cours des deux dernières années. Si des adhérents trouvent des bienfaiteurs, leur dons seront les bienvenus. Le cas échéant, des imprimés CERFA sont à demander à la trésorière pour légaliser ces dons. 80% de la somme reviendra à la section principale de l'adhérent et 20% au club.

Il est à noter que l'équipe de football de la Compagnie de RIVESALTES ne dépend pas de la structure de la Fédération des Clubs de la Défense et ne peut bénéficier de sa couverture malgré plusieurs relances du club.

Une journée nettoyage de la salle 15 sera mise en place en même temps que la pose des cannisses et la mise en peinture du terrain de tennis.

La séance est levée à 16 heures 30.

Il est demandé à chaque commandant d'unité de porter ce procès-verbal à la connaissance de l'ensemble du personnel.

**Adjudant-Chef Frédéric DOUARD**  
**Président du GSAG66**  
[frederic.douard@gendarmerie-interieur.gouv.fr](mailto:frederic.douard@gendarmerie-interieur.gouv.fr)

**DESTINATAIRES :**

- Commandant de groupement (à titre de C.R).
- Tous bureaux et services groupement.
- Commandants de compagnie PERPIGNAN - PRADES - CERET - RIVESALTES.
- Commandants de l'EDSR - du PGHM.
- Commandant de l'Escadron 14/6 PERPIGNAN.
- Commandant de la B.G.M. de PORT VENDRES.
- Commandant de la BGTA de RIVESALTES.
- Commandant de la BNC de ST-CYPRIEN.
- Tous présidents de section.
- Lieux d'affichage habituels.